



Mairie du 13e

2^{ème} édition

Concours de création graphique

Fête du Printemps 2019

on

1^{er}
prix

Un billet d'avion
Aller-retour pour l'Asie
Offert par Air France

AIRFRANCE 

Le visuel gagnant représentera
officiellement les festivités de la
Fête du Printemps 2019
de la Mairie du 13e

Date limite de participation

19 NOVEMBRE 2018

Format : 420 × 594 mm

Titre à faire apparaître : Fête du Printemps

Candidature uniquement par mail :

concoursfdp@gmail.com

(les candidatures envoyées par courrier ne seront pas prises en compte)

Pour plus d'informations

www.mairie13.paris.fr

www.chine-info.com

CO UR S

Pourquoi ce concours ?

Le 13^e arrondissement de Paris abrite le plus grand quartier asiatique d'Europe et l'intégration de diverses cultures offre à cet arrondissement des ressources culturelles uniques.

La Mairie du 13^e organise depuis de nombreuses années des festivités dans le cadre de la Fête du Printemps* (ou Nouvel An chinois), permettant aux Parisiennes et Parisiens de faire l'expérience d'une fête traditionnelle asiatique.

La Fête du Printemps est devenue l'un des événements culturels les plus importants de l'arrondissement et le défilé organisé à cette occasion est l'un des plus grands de la Capitale.

La première édition du Concours de création graphique a rencontré un très vif succès et a permis à un plus large public de découvrir les symboles de cette fête et plus généralement la culture chinoise.

Aussi, pour continuer à promouvoir les échanges culturels entre la France et l'Asie et permettre aux Parisiennes et Parisiens de prendre pleinement part à cet événement, la Mairie du 13^e et le groupe Guang Hua Cultures et Média ont souhaité renouveler l'expérience au travers de cette deuxième édition du concours de création graphique.

2019 coïncide avec l'année du Cochon, un animal qui symbolise le courage, la gentillesse, la loyauté, la prudence et l'honnêteté ; un signe qui attire la sympathie partout dans le monde.

**A partir de 2019, les festivités du Nouvel An chinois de la Mairie du 13^e prennent officiellement le nom de "Fête du Printemps".*

Organisateurs

Mairie du 13e arrondissement de Paris
Guang Hua Cultures et Média

Conditions de participation

1. Toute **personne physique** peut participer au concours en envoyant une création. Les oeuvres créées en collaboration ne sont pas admises.

Le format devra être de **420 × 594 mm**. Le visuel devra obligatoirement comporter dans son titre l'expression "**Fête du Printemps**".

2. Du fait de leur participation, les auteurs garantissent aux organisateurs et au jury la cession des droits et donc l'absence de tout recours éventuel en ce qui concerne l'œuvre présentée et son utilisation. De plus, les organisateurs du concours se réservent le droit de retravailler les créations pour qu'elles soient adaptées aux différents supports de communication.

aractéristiques du fichier à fournir

1. Le formulaire d'inscription (téléchargeable sur China-info.com)
2. Le dessin doit se présenter sous format image (JPEG) en haute définition. La qualité d'impression des images (300 dpi) et des couleurs (CMJN) doit être assurée. La quadrichromie, la bichromie et le noir&blanc sont acceptés. Les couleurs Pantone sont, quant à elles, interdites.
Les participants s'engagent à accepter la cession des droits du dessin ainsi qu'à transmettre les fichiers natifs (INDD, PSD, AI, EPS, TIFF, etc.) pour d'éventuelles modifications en cas de sélection.
3. Une description en 200 signes de la création en format WORD

Tous les fichiers doivent être nommés de la manière suivante : FDP-2019-votre nom (ex: FDP-2019-DUPUIS).

Il est expressément demandé aux participants de conserver les documents originaux dans le cas d'une participation à l'exposition sur la Fête du Printemps organisée par la mairie.

Tous les documents sont à envoyer **uniquement** par mail à l'adresse : **concoursfdp@gmail.com**

(Les candidatures envoyées par courrier ne seront pas prises en compte)

alendrier du concours

Date de l'ouverture des dépôts :

le 20 septembre 2018

Date limite d'envoi des dessins :

le 19 novembre 2018

Vote du jury :

du 20 novembre au 25 novembre 2018

Vote du public :

du 27 novembre au 3 décembre 2018

Annonce des gagnants :

le 30 décembre 2018

Remise de prix :

2019 (A l'occasion de la cérémonie d'ouverture
de la Fête du Printemps de la Mairie du 13e. Date
à définir)

Critères de sélection

Dans l'hypothèse de nombreuses propositions, le jury pourra sélectionner les créations qui seront soumises aux votes.

Le comité prendra en compte l'originalité, les éléments graphiques et esthétiques ainsi que la représentation du cochon dans la création.

Comment voter ?

1. Sur le site **Chine-info.com**
2. Vote papier : une urne sera déposée à cet effet à l'accueil de la Mairie du 13e

Premier prix

Billet d'avion A/R pour l'Asie offert par Air France**

Le visuel gagnant représentera officiellement les festivités de la Fête du Printemps 2019 de la Mairie du 13e (visibilité sur les brochures du programme, les affiches et les différents supports de communication de la mairie).

*** Le billet est délivré sur les vols opérés par Air France uniquement (sauf Papeete), dans la limite des places disponibles et dans les classes de réservation dédiées aux billets gratuits. Ce billet est non cessible, non échangeable, non modifiable. Il ne pourra donner lieu à aucune compensation, sous quelque forme que ce soit ni à aucun gain de miles Flying Blue.*



Mairie du 13e

2^{ème} édition

Concours de création graphique

Fête du Printemps 2019

**Concours de création graphique de la
Fête du Printemps 2019**

www.mairie13.paris.fr

www.chine-info.com

0033 1 49 58 18 54

concoursfdp@gmail.com